



VL/BL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL *Délibération n° 2026-28*

L'an deux mil vingt-six,
le : **Mardi 16 juin**, à dix-huit heures et trente minutes,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juin 2026.

Nombre de
Conseillers :

en exercice : **29**

présents : **25**

Pouvoirs : **4**

PRÉSENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Didier COUSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Pascal SAMSON, Mme Emilie TISON, Mme Marie-José MARTIN, M. Mehdi AFIF, Mme Marie-Laure LERAISNIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, M. Pascal RAISON, Mme Patricia ERNOUX, Mme Marina BELLET, M. Guillaume LESEIGNEUR, Mme Mélissande HUBY, Mme Claire COQUELIN, M. Emmanuel DAEMERS, Mme Juliette CHARPENTIER-SEGUIN, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Corine LE BLÉVEC, M. Jean-Yves GARCIA, M. Ufuk CAGLAYAN, M. Vincent COLLO et M. Mickaël MESNIL.

OBJET :

**BUDGET ANNEXE
LOTISSEMENT « LE
CHAILLOUET
NORD » -
AFFECTATION DES
RÉSULTATS 2025**

Absents ou excusés : M. Sébastien CHEVALIER qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, M. Lionel GONNET qui a donné pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Fabien REGNIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN et Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE.

Madame Emilie TISON a été nommée Secrétaire de Séance.

Le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Lotissement « Le Chaillouet Nord » fait apparaître un déficit cumulé de la section d'investissement. Conformément aux dispositions budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, il convient de constater ce résultat et d'en assurer le report au budget supplémentaire de l'exercice 2026.

Le budget annexe Lotissement « Le Chaillouet Nord » présente au titre de l'exercice 2025 un déficit d'investissement de 790,00 €. Compte tenu du déficit antérieur reporté de 79 724,64 €, le résultat cumulé de clôture de la section d'investissement s'établit à - 80 514,64 €.

La section de fonctionnement est quant à elle équilibrée et ne dégage aucun résultat à affecter.

	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Prévisions budgétaires	506 724,64 €	427 000,00 €	933 724,64 €
Réalisations – Recettes	79 724,64 €	80 514,64 €	160 239,28 €
Réalisations – Dépenses	80 514,64 €	80 514,64 €	161 029,28 €
Solde de l'exercice	- 790,00 €	0,00 €	- 790,00 €
Résultats antérieurs reportés	- 79 724,64 €	0,00 €	- 79 724,64 €
Résultat cumulé de clôture	- 80 514,64 €	0,00 €	- 80 514,64 €

Conformément aux dispositions budgétaires applicables, le déficit d'investissement doit être repris en dépenses d'investissement de l'exercice 2026.

Affectation du résultat — Budget annexe 2025

Résultat de fonctionnement 0,00 €

Déficit d'investissement à reporter - 80 514,64 €

Report en dépenses d'investissement 2026

*Inscription obligatoire au budget supplémentaire 2026
au D001* = 80 514,64 €

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à la commune de L'Aigle ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Lotissement « Le Chaillouet Nord » ;

Considérant que la proposition d'affectation des résultats 2025 du budget annexe Lotissement « Le Chaillouet Nord » a été présentée à la Commission des Finances le 1^{er} juin 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ ***APPROUVE l'affectation du résultat 2025 du budget annexe Lotissement « Le Chaillouet Nord » proposée ci-dessus.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



[Handwritten signature]
Véronique LOUWAGIE